



**MINISTÈRE
CHARGÉ
DES TRANSPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Points-clé de la démarche Maîtrise

DSAC/SRI - juillet 2026

SOMMAIRE

- **Pourquoi la démarche « Maîtrise »**
 - Transformation nécessaire
 - Historique
 - **Un déploiement à 3 niveaux**
 - Au niveau stratégique
 - Au niveau des processus
 - Au niveau individuel
 - **Evolution de la démarche en 2026**
-

Une transformation nécessaire

Un environnement évolutif, de plus en plus complexe à maîtriser :

- **Nouveaux domaines** (cyber, AE...) et opérateurs à surveiller
- **Nouvelles exigences et complexification des règles** (exemple : sûreté)
- **Nouveaux risques, menaces, enjeux territoriaux**
- **Ressources contraintes**



Apports attendus de la démarche Maîtrise :

- **Dégager des marges de manœuvre** pour absorber de nouvelles activités
- **S'assurer de l'alignement de nos ressources** avec les risques/vulnérabilités/politiques publiques
- **Gagner en sérénité, améliorer la QVCT** pour nos agents

Leviers sur lesquels s'appuyer :

- **Force du collectif**
- **Compétences, expertise**
- **Outils numériques**
- **Essor de l'IA**
- **JSB EASA** (simplification réglementaire)

Historique : d'un projet à une démarche



- **Projet** lancé début 2024 : diagnostic initial, premiers chantiers, premiers résultats
- **Démarche** relancée fin 2025 : transformation durable, implication de tous
 - Marquer le côté structurant dans nos choix et pratiques
 - Affirmer le rôle managérial au quotidien et à tous les niveaux
 - En faire un moyen d'amélioration continue
 - Accompagner le changement dans la durée

Au niveau stratégique : « Maîtrise » désormais rattachée au plan stratégique DSAC 2030

[axe 4 : orientations 4.1, 4.2 et 4.3]

1-Être garant d'un haut niveau de sécurité et de sûreté

Orienter l'action de la DSAC sur les risques et vulnérabilités majeurs et développer et promouvoir la culture de sécurité et de sûreté

2-Accompagner les opérateurs et les acteurs des territoires

Être à l'écoute des besoins des parties prenantes et apporter une expertise aéronautique dans les politiques publiques

3-Accroître la capacité d'influence de la DSAC en Europe et à l'international

Agir au service de la sécurité, de la simplification et des intérêts des acteurs français du transport aérien et de l'aviation générale et légère

4-Assurer l'efficacité et la qualité des actions de la DSAC

Aller à l'essentiel dans nos actions, en les ajustant en fonction des enjeux majeurs de sécurité, de sûreté et de politiques publiques, et en s'appuyant sur les piliers de la démarche « Maîtrise »



Parution juillet 2026



4.1 – Planifier et prioriser : anticiper la charge et mobiliser les ressources en fonction des priorités

4.2 – Simplifier et outiller : alléger les modes de fonctionnement, consolider le système d'information métier et accélérer la transformation numérique, en intégrant un usage approprié de l'IA

4.3 – S'appuyer sur le collectif : capitaliser sur l'organisation matricielle du service à compétence nationale et développer un fonctionnement transversal favorisant l'innovation interne

Au niveau des processus de la DSAC : quelques exemples (locaux, nationaux)



R3 Aéroports :

- Mise en place d'écarts non suivis
- Revue de la définition des terrains dits exemptés : repasser un certain nombre en terrains simples (exigences moindres)



R7 Sûreté :

- Badges : transférer les badges au gestionnaire d'aéroport pour les services de l'Etat + réflexion nationale
- Organisation de la surveillance : rationaliser et mutualiser (exemple : « semaines intenses »)



R4 :

- Aéroclubs : ne plus suivre leurs écarts simples
- Nouveau portail PN, démarches en ligne



R5 Opérations aériennes :

- Adapter la surveillance pour les exploitants déjà connus (exemple : inspections à distance)



R2 Régalien :

- Supprimer la notion de licence ballons
- Développer un outil Delta pour la T2S



R6 Navigation aérienne :

- AFIS : réduction des plans de surveillance

Au niveau individuel...



Est-ce que mon temps de travail est bien utilisé ?
Est-ce que je ne vais pas trop loin ?
Quelle est ma valeur ajoutée sur ce dossier ?



Alerter sa hiérarchie par rapport à sa charge de travail (afin notamment de réorienter les priorités)

Faire remonter des idées de bonnes pratiques (hiérarchie directe, ou responsable qualité, ou Adjoint technique auprès du directeur)

Evolution de la démarche en 2026 : priorités

1. Un pilotage clair et un suivi opérationnel du portefeuille de projets

DSAC-DIR et SRI, sponsors et chefs de projets. Focus sur des grands programmes, 20-30 projets concernés. COPIL Maitrise 4/an.

2. Une démarche qui mobilise tous les niveaux de la DSAC

Rôle particulier des binômes « Adjoints Tech. / Resp.Qualité » pour mettre en œuvre localement + remonter vers SRI les réussites / irritants.

3. Une communication plus fluide

Com° descendante : tous les 2 mois, avec mise en avant d'un projet ; com° remontante, vers SRI : canaux mieux identifiés.

4. Un accompagnement du changement plus robuste

Fiches OPERA pour chaque projet, REX après mise en œuvre d'un projet, kit encadrants...